

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 21 Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mil neuf, le vingt huit janvier à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt deux mai, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire. Étaient présents : Serge FAGES, , Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT,. Absents : Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Annie FERNANDES, Dominique REGNIER, Cécile MATHAUD Excusés : Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Annie FERNANDES, Cécile MATHAUD Pouvoirs : Elisabeth MESNIER donne pouvoir à Serge FAGES, Annie FERNANDES donne pouvoir à Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD donne pouvoir à Jean Jacques RUER. Secrétaire de séance : Catherine MAURIN.
---	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2010-011

SEANCE DU 28 JANVIER 2010

OBJET : Autorisation de signature – Convention avec le Département du Rhône – Prêt de tableaux

Vu le code général des collectivités territoriales,

La Commune organise une exposition « la Femme dans la peinture lyonnaise» qui se déroulera à Maison Forte du 5 au 21 mars 2010.

A cette occasion, la Commune s'est rapprochée du Département du Rhône et de son service culture pour obtenir le prêt d'œuvres qui pourront être présentées lors de l'exposition et qui concerne douze œuvres (annexe jointe à la convention).

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention relative aux modalités du prêt des œuvres appartenant au Département destinées à être présentées lors de l'exposition « la Femme dans la peinture lyonnaise ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités du prêt des œuvres appartenant au Département destinées à être présentées lors de l'exposition « la Femme dans la peinture lyonnaise ».

Pour :

Contre :

Abstention :

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES